

SERVICE PUBLIC
MAIRIE DE VARENNES
Ouverture au public

Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Mercredi de 13h à 16h30
Vendredi de 13h à 16h30

Téléphone : 05 53 61 07 66
Fax: 05 53 61 72 31

Adresse mail:
varenn.es.mairie@wanadoo.fr
www.varenn.es-dordogne.fr

**M. le Maire assure une permanence aux heures
d'ouverture de la mairie**



ETAT CIVIL

Décès

Michel HENON

le 28 Novembre 2016

Christian DUSART

le 19 Décembre 2016

L'OXYGENE VARENNOIS FETE LES ROIS

Pas moins de trente personnes, membres du club, conjointes et enfants, se sont retrouvées le vendredi 13 janvier à 20h30 à la salle des fêtes pour déguster des galettes des rois accompagnées d'un verre de cidre.

Cette soirée conviviale a donné l'occasion au président de remettre les licences aux membres présents ainsi que les tenues, pour ceux qui en avaient commandées.

Un point sur les activités proches a également été réalisé.

Pour rappel : l'organisation des Montées Paunatoises aura lieu cette année le 7 mai. A cette occasion, il est rappelé que les bénévoles seront les bienvenues.

Au programme également au mois de mai, week-end des 13 et 14, une sortie club près de Rodez, à Soulagès-Bonneval, avec hébergement et repas en gîte. De cette façon chacun et chacune pourra aller découvrir cette région en pratiquant son activité favorite.

La soirée s'est terminée vers 22h après un petit café.

AGENDA

19 février 2017	Quine de la FNACA
12 mars 2017	Carnaval de l'école organisé par l'APE
19 mars 2017	Repas de l'Amicale Laïque entrecôte
25 mars 2017	Repas de l'Age d'Or à l'auberge des Marronniers
10 juin 2017	Repas de l'Amicale Laïque
23 avril et 7 mai 2017	Elections Présidentielles
11 et 18 juin 2017	Elections Législatives

Mairie : 24150 VARENNES

Directeur de la publication : Gérard MARTIN

Comité de rédaction : G. Martin, M. Feuille, S. Harel, L. Portello, P. Soulagès, S. Grellety, M-C Doat

Tirage : 250 exemplaires

L'actualité du village de VARENNES
54^{ème} bulletin d'information
Janvier 2017



Les Vœux de M le Maire,

Chers concitoyens,

2016 fut encore une année d'effroi et de douleur. La République souffre, met un genou à terre, se relève et avec la force qui anime les femmes et les hommes, surmonte ces épreuves et relève les défis qui nous attendent pour cette nouvelle année.

2017 se présente comme une année intense en événements tant au niveau communal qu'au niveau national puisque ce printemps sera ponctué par les élections Présidentielles et Législatives.

En attendant ces événements très médiatisés, revenons sur notre bilan communal 2016 :

Réhabilitation intérieure de la salle des fêtes (peintures, chaises...);

Remplacement des revêtements de sol de la cantine de la garderie et achat d'un lave linge et sèche linge pour l'école;

Remplacement du tracteur-tondeuse communal;

Réfection du parking devant l'espace de la salle des fêtes;

Réalisation des travaux de confortement des bâtiments de l'école suite à la déclaration à l'assurance des désordres issus de la sécheresse de 2011;

Travaux de maintenance sur les réseaux d'eau potable de la mairie et de l'école;

Fin de l'étude d'identification et de numérotation des rues et voies communales du village;

Amorçage du dossier de l'assainissement collectif Varennes-Lanquais, le Conseil Communautaire du 20 décembre 2016 a voté une ligne budgétaire de 100 000€ pour lancer les études et construire les premières démarches.

Cette année le Conseil Municipal s'engage à travailler sur les points suivants :

Finaliser l'étude de la mise en conformité des accès de l'école pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite;

Regarder la possibilité de construire sur le terrain communal des Coustals sud des logements à titre locatif;

Passer à la phase travaux pour effacer les fils nus sous tension ainsi que les câbles télécom dans le centre bourg, à Laussine et aux Guillonets sous le contrôle du Service Départemental de l'Energie 24;

Conclure le dossier des rues et voies communales en passant à la phase réalisation d'identification sur le terrain

Réhabiliter le local dédié à la cantine de l'école (peinture ...);

Reprendre le plafond et les murs des sanitaires de la salle des fêtes;

Suite aux démarches engagées fin 2016, en concertation avec l'académie, le point principal de l'année 2017 sera dans notre RPI, l'accomplissement du projet qui consiste à créer un pôle de la petite enfance dans une de ses communes. En conséquence, il a été décidé de créer ce pôle « maternelle » sur la commune de St Capraise. C'est un changement important pour notre village et pour le personnel de l'école. Pour l'instant nous ne sommes pas en mesure de vous dire quel niveau de classe nous aurons à la rentrée prochaine.

Pour conclure, je tiens à remercier particulièrement tous ceux qui agissent bénévolement au service de la vie associative, le Conseil Municipal pour son engagement à la vie publique, et l'équipe municipale pour le dynamisme qu'elle met en œuvre à faire vivre le village.

Le Conseil Municipal s'associe à moi, pour vous présenter des vœux de santé et de partage pour une année 2017 fructueuse et pleine d'enthousiasme.

Bonne et heureuse année à tous les Varennoises et Varennois !!

Le maire Gérard Martin

La commune



L'école prend l'eau

Après un gros orage, l'eau pénètre dans la classe. Après expertise, il a été nécessaire de remplacer le zinc de la noue de la toiture.



Une station de traitement plus très jeune

La station de traitement des eaux usées de la résidence des Coustals a plus de 50 ans. Elle a vieilli. Il est nécessaire d'y faire régulièrement des travaux de maintenance et de vidange. Depuis le début de l'existence de cette station, le coût de ces travaux était pris en compte par le budget de la commune. Au 1^{er} janvier 2017 la compétence assainissement est assurée par la Communauté de Commune Bastide Dordogne Périgord conformément à la loi « NOTRE ».

Comme je vous l'indiquais dans mon édito, la CCBDP porte maintenant le dossier assainissement collectif et est en mesure de pouvoir collecter une taxe recouvrant les charges inhérentes à son exploitation. En conséquence, à compter de cette année, une part fixe plus une part variable (en fonction de la consommation d'eau) seront demandées à chaque famille ou propriétaire pour participer au maintien opérationnel de cet équipement.

Une information plus précise sera communiquée à chaque résident par la CCBDP.

Le Maire

Plus le feu dans la zone de déchets verts...

Depuis le 16 octobre 2016, nous avons pris la décision de fermer l'accès à la zone de dépôt de déchets verts de la commune, suite à des événements qui ne sont pas de notre responsabilité, afin d'éviter d'y stocker un volume de déchets trop important dont on aurait pas su les réduire sans y mettre le feu. Nous sommes conscients que l'abrogation temporaire de ce service gêne les personnes qui venaient déposer régulièrement leurs déchets. Depuis cette date nous travaillons à rechercher une solution qui valorise les déchets sans y mettre le feu. Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets verts. Il est possible qu'en 2017, cet espace soit de nouveau ouvert au public mais sera plus cadré.



Cérémonie toujours émouvante lors de la dépose de la gerbe aux monuments aux morts de la grande guerre en présence des enfants du village.



Syndicat Départemental
des Déchets de la Dordogne

SMD3

Un point poubelle...

Concernant le ramassage des Ordures Ménagères il est nécessaire de rappeler quelques principes. La collecte des OM est une compétence Communautaire. Le précédent fournisseur assurant cette prestation dans 5 villages dont le notre a arrêté. La réflexion nous a amené à choisir le SMD3 car le taux de la taxe des OM, qu'il proposait, était inférieur au précédent. Dans le cadre du ramassage en porte à porte avec distribution de containers à chaque famille, nous nous sommes rendus rapidement à l'évidence qu'il était aussi nécessaire de créer des points de collecte collectif à apport volontaire pour répondre à plusieurs situations données dont le centre bourg. Ce point de collecte collectif que nous avons mis en service, conjointement avec le SMD3, a plusieurs avantages :

- on n'a plus besoin de penser à sortir les containers;
- on limite les alignements de containers dans les rues, pas très agréable au regard;
- on ne stocke plus chez soit les sacs noirs ou les déchets propres et secs;
- on les apporte quand on le souhaite, sans se soucier du jour du ramassage. Pour les gîtes à location saisonnière, c'est un avantage avéré;
- on a plus besoin de nettoyer ses containers.

En revanche, nous le concevons il faut se déplacer et cela peut être une gêne pour certaines personnes, la mairie est à leur écoute.